

Activités Sociales et Culturelles (ASC) à Orange

Des ASC autrement...

Des ASC solidaires

Chacune et chacun doit pouvoir bénéficier d'une aide en fonction de ses revenus, de la composition de sa famille et des aléas de sa vie.

Des ASC de proximité

Favoriser des prestations au plus près du lieu de travail et de vie.

Des ASC accessibles

Chaque bénéficiaire doit trouver des prestations qui lui permettent d'accéder aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport... selon ses centres d'intérêts et ses moyens.

Le découpage des nouveaux périmètres des Comités Sociaux et Economiques (CSE) en grands territoires et par grandes directions métiers ne favorise pas la réponse à ces trois objectifs.

Cependant, à la CGT, nous pensons qu'en associant la mutualisation à des structures de proximité et des outils informatiques adaptés, il est possible d'y répondre.

Actuellement à Orange, nous avons un accord de gestion des ASC qui prévoit la mutualisation nationale des prestations enfances et retraités au sein du Comité Central de l'UES Orange (CCUES) – futur CSE Central (CSEC).



Toutes les autres prestations sont gérées dans les Comités d'Entreprise (CE) – futurs CSE d'Etablissement (CSEE).

Pour des Activités Sociales et Culturelles de qualité,

je vote **CGT**

du 19 au 21 Novembre

Les propositions de la CGT

Favoriser l'accès aux prestations enfances : la CGT se félicite du succès des prestations vacances enfants. La demande ne fait que croître de par la variété des séjours et le niveau des aides accordées.

La nouvelle prise en charge des transports permet de pouvoir envoyer son enfant quel que soit son lieu de résidence ou les revenus du foyer.


Il en va de même pour les prestations de **garde d'enfants, les compléments pour les salariés ayant des enfants handicapés et les centres aérés** qui sont nécessaires et utiles pour de nombreux collègues.

Maintenir l'accès aux prestations pour les retraités : C'est un des enjeux de ces élections CSE au niveau des ASC. Pour la CGT, les retraités ont participé à la vie de l'entreprise pendant toute leur carrière. Ils doivent continuer à bénéficier de prestations ASC au même titre que les actifs, dans le cadre d'un budget défini.

La CGT, qui pilote les sous-commissions Vacances Enfants et Retraités du CCUES souhaite poursuivre et développer cette dynamique dans la prochaine mandature.

Pourquoi la CGT est attachée au Quotient Familial (QF)

Le QF est le système le plus équitable qui existe actuellement. Il permet de prendre en compte la composition de la famille et la totalité de ses revenus.



A l'inverse, le système de prise en compte des seuls niveaux de fonction est injuste. Il ne prend pas en compte les revenus du conjoint. Ainsi le salarié dont le conjoint est privé d'emploi perçoit les mêmes aides que ceux dont le conjoint a un emploi...

De plus, les salariés placés sur les mêmes bandes n'ont pas les mêmes revenus selon leur ancienneté et leur parcours professionnel. Ainsi ce sont les jeunes qui sont les plus lésés !

A cela s'ajoute évidemment les frais, notamment pour partir en vacances, qui ne sont les mêmes selon que l'on parte seul ou à plusieurs.

Le maintien du QF est le seul gage de l'équité.

Offrir des prestations variées dans les CSEE

Partir en vacances, en escapade, seul·e ou en famille, pratiquer un sport, aller au théâtre, au cinéma, au concert, créer des liens avec ses collègues au travers de soirées festives, d'événements (arbres de Noël, rencontres sportives, ateliers...)



Chaque salarié n'a ni les mêmes attentes, ni les mêmes revenus : c'est pour cela que la CGT favorise le développement de prestations diversifiées, avec notamment la mise en place de catalogues vacances ou d'aides billetterie/coups de cœur, et d'aides qui tiennent compte des revenus.

Ainsi, nous ne laissons personne sur le côté, notamment les plus faibles revenus et les salariés éloignés des grands centres urbains. La CGT porte la généralisation du tiers payant, ainsi vous n'aurez à payer que la part qui vous incombe : plus besoin de faire d'avance !

La CGT a pour priorité de choisir des prestataires respectueux de l'environnement, de l'éthique sociale et solidaire.

Des chèques à consommer avec modération

Malgré les alertes de la CGT, certaines organisations syndicales choisissent la facilité et continuent à ne distribuer quasiment que des chèques en tous genres.

A tel point que le gouvernement réfléchit à les taxer car il les considère comme un complément de revenu et non une prestation ASC.

Pour la CGT, les différents chèques notamment ceux de vacances, doivent venir en complément des autres offres ASC et non en remplacement.

Trop de chèques risquent de tuer le chèque.



Pour des Activités Sociales et Culturelles de qualité,

je vote **CGT**

du 19 au 21 Novembre

Redonner du sens et de la valeur aux ASC

Soutenir les associations qui sont là pour vous : La CGT souhaite maintenir la solidarité et le financement envers les associations historiques du lien social sur le handicap et les personnes malades (vacances enfants touchés par le handicap avec APCLD et ATHA), le secourisme (UNASS), aide aux enfants en difficulté et hébergement des jeunes (Foyer de Cachan), lutte contre les addictions (ADIXIO), don du sang (Don du sang La Poste-Orange).

Augmenter le budget : Le budget des ASC est de 2,25 % de la masse salariale. A l'inverse de certaines organisations syndicales qui veulent raboter les prestations de ceux qui en ont le plus besoin, notamment par la suppression du QF (voir encadré page 2), la CGT revendique d'augmenter le budget à 3 % (hors restauration, logement et CESU). C'est le seul moyen de répondre aux besoins de plus d'aides, de diversité et d'accessibilité

Pour la CGT, les Activités Sociales et Culturelles (ASC) vous accompagnent quels que soient vos revenus ou la composition de votre foyer, pour accéder à plus de vacances, de loisirs, de divertissements et de culture.

Restauration collective

Un nouvel accord a été signé par toutes les organisations syndicales hormis la CFE-CGC.



Il permet de maintenir une restauration collective et solidaire. Nous ne sommes pas dans une logique de délégation à l'entreprise.

Les organisations syndicales participeront aux débats mais ce sont les CSE adhérant à la mutualisation qui seront les seuls décisionnaires de la politique de restauration aussi bien en termes d'aménagement des locaux, que de contenu de l'assiette ou de sa tarification.

Cet accord est important. Il contribue à maintenir la solidarité sur tout le territoire. Il vous permet également, quel que soit votre futur CSE d'appartenance, de manger dans tous les restaurants d'Orange.

La restauration collective permet d'accéder à des repas complets, équilibrés et variés à des prix imbattables.

Pour des Activités Sociales et Culturelles de qualité,

je vote **CGT**

du 19 au 21 Novembre